



Les échos de Charols

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

JANVIER 2023

N°72

Bonne
année
2023

Sommaire

- p.02 **Les vœux du maire**
- p.03 Etat civil de Charols
- p.04 **Informations municipales**
104^{ème} anniversaire de l'armistice
du 11 novembre 1918
et hommage aux morts pour la France
- p.05 Inauguration des composteurs du village
Colis de Noël
Inauguration équipements de loisirs
- p.06 **Vie associative**
Un beau marché de Noël
Corpstretch
- p.07 Bibliothèque
- p.08 Le club de l'amitié
Clap de fin pour Charols Arts et Culture
- p.09 Association Calm'Art
Charols Sports Loisirs :
CSL Jogging / CSL Tennis de table
- p.10 FC Valdaine
- Informations générales**
- Agenda
- p.11 Informations commerces
- p.12 **Vade mecum**



L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. C'est l'occasion de faire un bilan d'étape. Nous n'avons malheureusement pas pu nous rassembler en 2021 et 2022, le COVID étant passé par là. Espérons que cette épidémie soit derrière nous.

2022 a été riche en événements :

- Les élections présidentielles et législatives.
- La canicule de cet été avec une sécheresse inédite suivi d'orages violents dont celui de la nuit du 07 au 08/09 où la commune a été classée en catastrophe naturelle par arrêté du 08/11/22.
- La coupe du monde de foot où nous sommes passés tout près de la victoire, mais quel beau parcours !
- Malheureusement, le retour de la guerre en Europe. Qui l'aurait prédit ? La situation critique en Ukraine est traumatisante à plus d'un titre. Une guerre longue qui touche les populations civiles avec un lourd bilan à déplorer, des méthodes criminelles pour rendre la vie insupportable aux civils en hiver en bombardant les centrales énergétiques. Nous ne sommes pas au bout de ce conflit et rien ne se profile pour une résolution raisonnable. Je renouvelle mes remerciements aux sapeurs-pompiers ainsi qu'aux infirmiers libéraux en la personne de Fanny Mazet pour avoir mis en œuvre une collecte de vêtements et de produits de première nécessité au profit du peuple Ukrainien et qui fût un franc succès.

L'action municipale se résume en peu de mots. Nous évoluons dans un contexte économique général de crise sans précédent, avec une raréfaction des aides publiques, la baisse des dotations aux collectivités, l'explosion des dépenses contraintes, la pénurie énergétique.... De ce fait, nos projets sont aussi contraints.

En 2018, notre facture EDF s'élevait à 23157€. Après avoir passé l'ensemble de l'éclairage public en lampes led et en baissant l'intensité de 50% de 22 heures à 6 heures cela nous a permis une économie d'environ 70% sur la consommation et la facture 2021 est passée à 14800€ soit près de 40% en moins. Un investissement bienvenu car malheureusement en 2022, au vue de la conjoncture, la facture s'élève à 20600€.

Pour ce qui est des écoles, nous travaillons en lien étroit avec tous les acteurs éducatifs : enseignants, périscolaire, association cantine, services municipaux. Un grand merci à tous. Vous ayant informé à plusieurs reprises par le biais des Echos (notre bulletin municipal), vous n'êtes pas sans savoir le climat malsain qui règne au sein du SIVU (syndicat à vocation unique) qui gère les bâtiments scolaires de Charols et Pont de Barret. Le SIVU est composé de sept communes ayant deux représentants chacune. Permettez-moi de faire un bref historique. En 2018, il a été voté à l'unanimité, par le SIVU, la construction d'un restaurant scolaire à Pont de Barret, d'une surface de 100 à 150 m² pour

500000 à 600000€ avec repas fournis par un prestataire. Sous la pression de quelques parents d'élèves, souhaitant une cuisine autonome par la confection des repas sur place, une nouvelle proposition nous a été faite. Cette proposition avec une courte majorité a été validée par les membres du SIVU.

La commune de Charols est contre ce projet et cette position est unanime au sein du conseil municipal.

- Contre, car, du bâtiment initialement prévu, on passe à une construction disproportionnée de 327 m² pour plus d'un million d'euros pour faire manger 60 enfants par jour quatre fois par semaine.

- Contre, car, pour la confection des repas, il nous faudra supporter le coût et les contraintes de deux emplois spécialisés en cuisine.

- Contre, car, dans cet investissement il a été inclus une partie pour du périscolaire dont le SIVU n'a pas la compétence. Celle-ci appartient aux différentes communes sauf pour Charols et Manas qui ont transféré cette compétence à l'intercommunalité à laquelle ils appartiennent, c'est-à-dire Montélimar Agglo.

- Contre, car, les frais de fonctionnement d'un tel bâtiment (chauffage, entretien...) seront trop élevés.

- Contre, car, pour l'investissement, les charges du SIVU sont réparties sur chacune des communes suivant leur richesse (potentiel fiscal) soit 37% pour Charols et pour le fonctionnement, c'est suivant le nombre d'enfants scolarisés par communes, soit 47% pour nous.

Lors de réunions syndicales, aucune des propositions sur ce sujet, faite par les délégués de Charols ne sont prises en considération et, s'il y a un vote, nous sommes systématiquement mis en minorité. De ce fait, le conseil municipal, à l'unanimité, a demandé le retrait de la commune de Charols du SIVU auprès des instances préfectorales. Le dernier courrier adressé et réceptionné par la préfecture date du 23/11/2022. Il est à ce jour toujours sans réponse. Je n'épilouterai pas plus aujourd'hui sur ce dossier qui nous ronge depuis maintenant plus de deux ans. Suivant son évolution, nous vous inviterons à une réunion publique afin de compléter l'information.

Heureusement, les raisons de rester optimiste sont là pour nous aider à avancer.

Aujourd'hui, Charols compte 1003 habitants. Lorsque le lotissement « Les Lavandins 2 » sera réalisé (arrêté à ce jour pour cause d'intempéries) il n'y aura plus aucune zone constructible disponible dans le cadre de l'actuel PLU.

Les jeux d'enfants ont été renouvelés sur la place du Champ de Mars.

Pour les ados et les adultes une aire fitness a été créée espace Pierre Dewailly.

Une réfection partielle a été réalisée sur l'ensemble de notre voirie.

Depuis cet été, 3 bacs de compostage collectif sont installés à côté

de l'église. Ils servent aux habitants du village qui n'ont pas de composteurs et qui souhaitent recycler leurs déchets alimentaires. Il est à préciser qu'à partir du 01 janvier 2024 les déchets alimentaires ne seront plus autorisés dans les ordures ménagères. Quatre personnes du village ont reçu une formation spécifique : Mélanie Cayrier, Patricia D'alberto, Anne-Marie Béranger et Manon Borel. Je vous invite à vous rapprocher d'elles pour d'éventuels conseils et vous pouvez solliciter, auprès de Mélanie, la fourniture des seaux à composter mis à disposition gratuitement.

Au sujet de notre intercommunalité Montélimar Agglo, le projet de territoire s'affine et les priorités se dégagent. Pour ce qui nous touche au plus près, c'est la construction de notre station d'épuration de 1000 équivalents habitants qui est en cours pour une mise en service au prochain printemps. Sur la commune de Cléon, c'est le redimensionnement de la crèche, travaux qui doivent démarrer en 2024, et fin 2024 est programmée la réfection de la piscine actuelle avec la construction d'un nouveau bassin couvert. Cette structure permettra aux enfants des écoles de notre secteur de bénéficier d'une plage horaire plus importante et d'éviter des déplacements jusqu'à Montélimar.

Je remercie les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux pour leur engagement à mes côtés. Permettez-

moi à cet instant d'avoir une pensée pour Martine Cury qui nous a quittés en juillet dernier.

Je remercie les personnels administratif et technique pour leur étroite collaboration. Cette année 2 d'entre eux vont faire valoir leur droit à la retraite. Catherine pour le secrétariat et Claude pour le technique.

Je remercie l'ensemble des associations, des bénévoles et des commerçants et artisans qui animent avec succès notre village, exemple, Pique-Nique Charolais, Fête Votive, Concert de Will Barber offert par l'Agglo, Rondes Charolaises, Bibliothèque et ses animations, le Club de l'Amitié qui permet de se rencontrer et de maintenir la convivialité, sans oublier le marché de Noël. Une nouvelle association s'est ajoutée, elle se nomme Calm'Art et possède entre-autres une section chorale. J'appelle chacun d'entre vous, anciens et nouveaux venus, à grossir les rangs de nos associations. Elles ont besoin de vous.

A cet instant ayons une pensée pour ceux qui n'ont pas pu venir ce matin, ceux qui souffrent.

Ensemble, façonnons le présent pour qu'il devienne ce que nous espérons. Un monde de paix, de justice et de fraternité.

*Bonne et Heureuse
Année 2023 à tous.*

ÉTAT CIVIL du 27/06/2022 au 31/12/2022

<i>Naissances</i>	<i>Mariage</i>	<i>Décès</i>
25/08/2022 ORTÉGA Nino	09/07/2022 TANNIR Fanny, Florence, Hadi MANDREA Jason, Paul, Jean	07/07/2022 MARQUIER Thérèse, Andrée, Léone
17/12/2022 FAURE Hugo, Baptiste, Cyril	13/08/2022 JOURDAN Amandine, Pascale, Colette, Martine PLANTÉ Antoine	15/07/2022 CURY Martine
20/12/2022 CHAPRON Antoine, Arthur	24/09/2022 MOULIN Annabelle, Eugénie, Eva LATARD Guillaume, Alfred, Lino, William	29/07/2022 SANTON Désirée, Marguerite, Josette
	31/12/2022 CHEYNET Alexandra, Chloé, Rose-Marie JOURDAN Raphaël, Jean, Marcel	11/10/2022 MARTIN Marcelle, Renée, Adolphine-Simone
		07/11/2022 TAVAN Elise, Marie, Reine
		26/11/2022 VAN HOLLEBEKE Marie-José, Odette, Emilienne

RÉALISATION :
Mairie de Charols - Tél. 04 75 90 15 77
E-mail : mairie@charols.fr
mairie.charols.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Hervé Icard

RÉDACTION : Marc Provost, Maurice Jourdan, associations
CONCEPTION ET IMPRESSION :
PubliSab, Cléon d'Andran - Tél. 06 31 72 90 80
E-mail: publisab-communication@orange.fr
TIRAGE : 500 exemplaires

104^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE du 11 NOVEMBRE 1918 et HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

La cérémonie de commémoration de la signature de l'Armistice de 1918 entre l'Allemagne et la Triple Entente, mettant fin à la Première Guerre mondiale, a eu lieu ce vendredi 11 novembre en présence des élus locaux et de la population.

A 11h00, dépose de gerbe au monument aux morts de Salettes avec Monsieur Gaucherand, président des anciens combattants Charols / Salettes et monsieur Leydier maire de Salettes.

A 11h30, dépose d'une gerbe en hommage aux déportés de Charols rue Maurice Rodet avant de se diriger au monument aux morts ou en présence de Monsieur Gaucherand et de Monsieur Icard maire de Charols, un hommage a été rendu aux Morts pour la France ainsi qu'aux militaires Morts pour la France en Opérations Extérieures de l'année écoulée.

Au programme également, la lecture des messages de circonstance pour clôturer la cérémonie par la Marseillaise chantée.

Par ailleurs, à l'occasion de la campagne nationale d'appel aux dons pour le Bleuet de France, une collecte sur Salettes et sur Charols à été effectuée. Merci aux donateurs.

Que s'est-il passé durant la journée du 11 novembre 1918 ?

Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne près de Rethondes, le 8 novembre. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées.



Le lendemain, en Allemagne, l'empereur Guillaume II abdique et se réfugie au Pays-Bas. La République est proclamée en Allemagne et le nouveau gouvernement accepte les conditions d'armistice.

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. Celui signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.

Le 11 novembre 1920, la cérémonie d'hommage prend une dimension nationale avec la volonté d'honorer tous les soldats morts aux combats. Par la suite, les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre comme fête nationale. C'est l'objet de la loi du 24 octobre 1922.



INAUGURATION DES COMPOSTEURS DU VILLAGE



Le lundi 5 décembre à 16h30, la mairie, l'Agglo et des habitants avaient convié la population à l'inauguration des composteurs positionnés sur la commune. Trois bacs sont installés depuis le 13 juillet à côté de l'église pour permettre aux habitants du village qui n'ont pas de jardin, de pouvoir composter leurs déchets de cuisine. Un bac accueille les broyats, l'autre les déchets de cuisine et le dernier permettra la maturation et le retournement pour une meilleure homogénéisation.

Quatre habitantes ont suivi une formation auprès de Julien Soulié, formateur pour les communes de l'Agglo avec l'association Compost et Territoire: Mélanie Cayrier, Patricia d'Alberto, Anne Marie Bérenger et Manon Borel.

En présence d'Amélie Serre, chef du service déchets de l'Agglo et Yves Levêque Vice-Président en charge de la collecte des ordures ménagères, du maire de Charols, Hervé Icard et d'élus de la commune, cette installation en faveur du tri a été mise à l'honneur.

Pour tout renseignement ou une distribution gratuite de seaux à compost pour des habitants du centre village n'ayant pas de jardin, **joindre Mélanie 06 40 91 69 08.**

COLIS DE NOËL

La distribution de colis de Noël aux aînés de Charols qui avait été effectuée l'an dernier a été reconduite en décembre 2022. Cette action remplace le traditionnel repas avec animation qui a été suspendu en raison de la crise Covid. Reviendra-t-il un jour ? Les membres de l'équipe municipale avec Hervé Icard à leur tête, se sont répartis les visites aux habitants concernés. La remise de ce colis festif a permis de témoigner notre sympathie aux aînés tout en leur souhaitant de passer de bonnes fêtes.



INAUGURATION EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Samedi 17 décembre, Hervé Icard Maire de Charols et des élus du Conseil Municipal ont inauguré au champ de mars, le nouvel aménagement du jardin public destiné aux enfants. Quatre nouveaux jeux ont été installés. Le groupe s'est rendu ensuite près du court de tennis, où,



pour les plus grands et les adultes, il a inauguré l'installation de 4 appareils de fitness. Chacun (e) peut dès à présent, aller développer ou entretenir sa musculature. Le maire a montré l'exemple en se testant sur ces équipements.

UN BEAU MARCHÉ DE NOËL

Le dimanche 4 décembre, le comité des fêtes organisait son marché de Noël avec le Proxi de 10 heures à 17 heures dans la salle des associations et la salle Maurice Rodet. Il y avait des exposants pour tous les goûts: artisans, artistes, producteurs. Le Père Noël était là pour faire des photos avec les enfants et distribuer papillotes et clémentines. Un atelier gratuit de maquillage était offert par le comité aux enfants. Le comité proposait vin chaud et des gourmandises... Car dehors le temps était à la pluie et au froid.

Une belle ambiance confortée par la venue de Casimir et de la Mère Noël. La chorale l'Abeille en Chœur est aussi venue interpréter des chants de Noël.

Le grand sapin décoré sera ensuite offert à la cantine de l'école pour prolonger la magie du marché.



La chorale l'Abeille en Chœur

CORPSTRETCH

Connaissez vous Le Stretching Postural® méthode JP Moreau....

Vous avez envie de vous faire du bien, vous avez mal au dos, vous voulez vous muscler...

Ingrid vous accompagnera dans votre découverte.

Venez nous rejoindre, venez essayer, le **lundi 19h45**, le **mercredi à 10h30** Salle Maurice Rodet

Nous proposons également le **lundi à 18h45**, une séance Cardio, variée, enchaînement dansé, marche rapide lorsqu'il fait beau, step, circuit training.

Nous vous souhaitons une Belle Année 2023

Renseignements auprès d'Ingrid au **06 60 81 01 19**



BIBLIOTHÈQUE « LE TEMPS DE LIRE »

Le succès de la vente de livres d'occasion de juillet a récompensé les efforts de l'équipe et l'encouragement à poursuivre ses actions en faveur de la bibliothèque. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont collaboré à ce succès.

Cette année, à la demande de la médiathèque départementale, les Cafés littéraires ont eu lieu le 23 septembre, à La Bégude de Mazenc, en collaboration avec la médiathèque.

Le 19 octobre, ce sont plus de 16 enfants qui ont répondu à l'invitation de la bibliothèque pour participer aux activités d'Halloween proposées par les bénévoles.

Le 13 décembre, quelques bénévoles sont allés à la médiathèque de Valence pour échanger près de 400 ouvrages, renouvelant ainsi l'offre et le choix des livres.

Le 14 décembre, les enfants étaient encore nombreux aux ateliers de Noël, bricolage, coloriages, jeux de société, le tout dans une ambiance festive avec l'arrivée surprise du Père Noël, les bras chargés de friandises. Brioche, clémentines, papillotes et jus de fruits, offerts par l'association, ont régalié les papilles des petits et des grands !

L'assemblée générale de la bibliothèque aura lieu le vendredi 24 février 2023 à 18h30 à la salle des associations de Charols.

Pour rappel, les bénévoles vous accueillent tous les mercredis et samedis matin de 10h à 12h.

Plus de 4000 livres vous sont proposés. Mais pour des demandes particulières d'ouvrages que nous n'avons pas en rayon, nous rappelons que des réservations peuvent être faites par les bénévoles auprès de la médiathèque de Valence. Chaque mois, un système de navette apporte les livres réservés.

Nous faisons également et régulièrement des achats de livres pour lesquels vos suggestions sont les bienvenues.

Toute l'équipe est à votre disposition et si vous voulez intégrer le groupe, n'hésitez pas à passer lors d'une permanence pour vous faire connaître et nous faire part de votre souhait.



Bibliothèque « Le temps de lire »

5 Place Carrovolis 26450 CHAROLS

☎ : 07 81 37 16 92

@ : letempsdelire.charols@gmail.com



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Depuis le 13 octobre 2021 le Club a retrouvé une vie « normale ». L'assemblée générale de février 2022 a maintenu Monsieur Grangietto André et toute son équipe à la tête du Club de l'Amitié de Charols-Salettes.

Ainsi tout en étant responsables nous nous retrouvons tous les mercredis après-midi, salle des associations à Charols, pour jouer (carte – jeux de société) et, ou, simplement discuter. Vous serez accueillis avec une boisson chaude (café – chocolat) et un goûter sera offert vers 16 heures 30.



Les temps forts de cette année 2022 ont été :

- Le spectacle aux Franckys Folies à Aix en Provence,
- La journée à la Grotte de Choranches et son déjeuner croisière sur l'Isère.
- Sa journée barbecue,
- Le voyage de 4 jours en Espagne.
- Son loto
- La sortie spectacle sur glace à Valence, effectuée en co-voiturage.

La prochaine **assemblée générale** de notre club se déroulera le **Samedi 4 février 2023** à compter de 9h, salle Maurice Rodet à Charols. A cette occasion le programme 2023 sera dévoilé. VENEZ NOMBREUX, la cotisation 2023 est fixée à 17 Euros.

Pour tous renseignements contacter :

Mr GRANGIETTO André 06 33 58 01 58

Mr DOBY J.Luc 06 09 66 29 43

Ou la page « facebook » à l'intitulé « Club de l'Amitié de Charols-Salettes »

CLAP DE FIN POUR CHAROLS ARTS ET CULTURE

Depuis janvier 2010, l'association Charols Arts et Culture, avait pour objet principal le développement, l'organisation, le soutien de manifestations culturelles et, si possible, l'apprentissage et la promotion de différentes activités culturelles. Elle comprenait 3 sections : À l'affiche, le Groupe vocal Carrovolis, Arts et passion.

Chaque année, d'octobre à mars, des pièces de théâtre, des concerts de musique classique ou de chanteurs, des spectacles de marionnettes pour les enfants avant les fêtes de Noël étaient proposés. Le groupe Vocal Carrovolis donnait lui aussi son concert annuel et a notamment assuré en 2018, un concert exceptionnel pour fêter les 100 ans de l'Armistice du 11 novembre.

Une exposition était organisée tous les deux ans au mois d'août, à laquelle participaient des artistes locaux, peintres, sculpteurs, céramistes, mais aussi de simples particuliers aux talents artistiques divers et variés.

Tous les membres de cette association ont beaucoup œuvré et avec enthousiasme pour proposer des soirées de qualité, aussi variées que possible pour plaire au plus grand nombre de charolais et aussi aux spectateurs et auditeurs des villages environnants que les activités de Charols et Culture intéressaient.

En mars 2013, Martine Meffre a succédé à Jacques Farge à la présidence de l'association.

En mars 2020, l'association devait fêter ses 10 ans d'existence mais l'arrivée d'un virus a mis un frein à toutes les activités de Charols Arts et Culture.

Lors de l'assemblée générale de l'association le 30 septembre 2022, les membres du bureau étant tous démissionnaires et aucun candidat ne s'étant proposé pour prendre la suite, il a été décidé, à regret, de dissoudre l'association.

L'argent disponible sur les comptes de la section à L'affiche et de la section Arts et passion provenant de la biennale organisée en août 2022, a été reversé à une association de Savasse qui accompagne des personnes en situation de handicap.

L'argent de la section du groupe vocal a été rendu à la chorale.

A Charols, c'est donc une page culturelle qui se tourne. Cette association manquera peut-être aux amateurs de théâtre, de musique, d'art, de chants et de chansons..... mais ainsi va la vie

ASSOCIATION CALM'ART



contact@calmart.fr

Toute nouvelle à Charols propose

L'abeille en Chœur a déjà pris ses marques. Sa voix a résonné aux alentours de Noël et l'harmonie des voix se fait entendre tous les mardis à la salle des associations pour préparer son concert de fin d'année.

La Bell'Histoire où de belles rencontres se sont faites depuis le mois d'octobre à travers chants, rires et larmes.

Pour le **Sens du Chant**, où les cours particuliers sont toujours ouverts, l'horaire et le lieu sont à définir ensemble.

Le Chœur Léger attend les beaux jours pour vous proposer le premier stage où se rencontreront chants, danses, peintures et Cie.

CHAROLS SPORTS LOISIRS

Les beaux jours renaissent dans les deux sections de Charols Sports Loisirs. La saison 2022/2023 voit leur effectif repartir à la hausse avec 80 adhérents pour le jogging et 50 pour le tennis de table, dont une trentaine d'enfants. Le cap est maintenu sur l'apprentissage et la pratique sportive dans un but de loisirs, tout en créant des liens d'amitiés et de solidarité.

Cette année, CSL fêtera son 15^{ème} anniversaire, le temps passe mais l'association résiste.

CSL JOGGING

Niveau hétérogène des coureurs hommes et femmes pour cette activité où chacun(e) s'intègre sans complexe dans le groupe. Les séances d'entraînement se déroulent dans un esprit sportif faisant large place à la bonne humeur et à la convivialité. Tout ceci n'empêche pas une partie de l'effectif de participer à des courses sur route ou en nature et d'obtenir de très bons résultats. Pour exemple, la participation en décembre dernier de 3 membres de la section jogging à la SaintéLyon épreuve nocturne renommée pour sa difficulté, avec départ à minuit de Saint Etienne pour rallier Lyon en empruntant un parcours de 78 km sur chemins et routes. **A CSL Jogging rien d'impossible !**



CSL TENNIS DE TABLE



Pour clôturer l'année 2022, le CSL Tennis de table a organisé le mardi 13/12 son traditionnel tournoi de Noël. Fort de sa belle équipe d'encadrants, Janick, Sylvie, Aymard, Pierre, Antoine et Christophe, 21 enfants ont pu mesurer leurs progrès au cours de différents affrontements dans un esprit sportif et respectueux. Le tout s'est terminé par une remise de trophées et par un verre de l'amitié. Impatients de retrouver la compétition, ces jeunes joueurs pourront se retrouver début juin avec le tournoi annuel du club.

18 Février 2023

à la salle des associations de Charols à partir de 10h00



MATINÉE TERRE ET MER DU FC VALDAÏNE

BOUDINS, CAILLETES, HUÎTRES ET BIEN D'AUTRES PRODUITS

MOMENT CONVIVAL AVEC UN FOND MUSICAL

POSSIBILITÉ DE COMMANDER AU PRÉALABLE AU :

[06.85.08.24.21](tel:06.85.08.24.21)

RÉSERVATION AVANT LE VENDREDI 3 FÉVRIER 2023

SUR PLACE :

DÉGUSTATION, BUVETTE ET VENTE À EMPORTER

Avec l'aide de nos partenaires : La poissonnerie du Lavoir, Loucayou, Proxi

Organisé par les vétérans du FC Valdaïne

#ensemblerelevonslesdefis

Informations générales

Agenda

Janvier

VENDREDI 27 JANVIER - 19H
Assemblée générale Comité des fêtes
Salle des associations

Février

SAMEDI 4 FÉVRIER - à partir de 9H
Assemblée générale Club de l'Amitié
Salle Maurice Rodet

VENDREDI 24 FÉVRIER - 18H30
Assemblée générale Bibliothèque
Salle des associations

DIMANCHE 26 FÉVRIER - 10H À 17H
Salon du Livre "Lire en Valdaïne"
Salle Maurice Rodet

Avril

LUNDI 10 AVRIL
Chasse aux oeufs
Terrain de Pump Track

Mai

DIMANCHE 14 MAI
Balade gourmande

Juin

SAMEDI 17 JUIN
Pique-nique charolais
Terrain de Pump Track

Juillet

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 JUILLET
Fête votive

Septembre

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
Courses pédestres "Les Rondes Charolaises"
9h30 : trail 16 km / 10h : 9,7 km, jogging familial
Champ de mars

Informations commerces



INSTITUT MARINE BEAUTE

Nouveau sur Charols, l'institut "Marine Beauté" vous accueille dans un espace chaleureux et sympathique.

Esthéticienne et prothésiste onguilaire passionnée depuis 2006.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 06 82 72 33 83.
" Marine Beauté " 245 rue des Loches à Charols.

LE BOUDOIR DE MELI

Mélissa vous accueille dans son institut d'onglerie situé
120 route de la Grosse Pierre.
Prothésiste onguilaire, travail soigné.

Prise de rendez-vous au 07 87 16 00 73.



ENTREPRISE VMS MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Michel Véron, nouvellement installé à Charols
vous propose divers travaux, tels que :

- Maçonnerie générale et paysagère
 - Terrassement
 - Pose de plaque de plâtre
 - Peinture
- Entretien des jardins
- Nettoyage fin de chantier

06 84 04 80 42 - veronmichel627@gmail.com



HOTEL RESTAURANT LES VOYAGEURS

La réouverture de l'hôtel restaurant « les Voyageurs » a eu lieu le
mardi 17 janvier 2023. La cuisine est confiée à un nouveau chef
qui vous propose des produits frais et du fait maison.

N'hésitez pas à franchir le seuil des « Voyageurs »
pour venir déguster cette nouvelle cuisine.

Le restaurant est ouvert du mardi au samedi (midi et soir).

09 80 39 71 46



Alimentation

Le Petit Potager

Route de Cléon
09 60 09 67 73

PROXI Multiservices

Place Carrovolis
04 75 46 08 03

Myriam & Sylvain

Boucherie Charcuterie
Parking Proxi - 06 98 08 25 15

Douceurs et Gourmandises

Pâtisseries maison
Delphine Fogliarini
07 82 90 44 62

Hôtellerie, restauration

Hôtel Restaurant Les voyageurs

10 rue Henri Rodet
09 80 39 71 46

Les Cigales

Chambres et Table d'Hôtes
Domaine de Chagnac
06 87 53 24 18

Gîte-Maisons d'hôtes

LOU PATAcLET
185, impasse du Mûrier,
06 60 10 87 08
contact@lou-pataclet.com

Château Les Oliviers de Salettes

Restaurant hôtel et SPA
04 75 00 19 30

Chez Fanny

Restaurant et Tapas
130 avenue du midi
09 75 97 86 65

Macadam Pizza

Les vendredis soirs - Parking Proxi
06 03 03 71 41

Bâtiment, paysagisme

Electricité

Loïc ASPERO
06 63 44 39 98

Claude Carrelage Faïence

Le Planas
06 80 83 25 38

Valdaine Plomberie Chauffage

Florent GAUTRET
06 84 78 34 21

OLIV'WOOD

Menuisier
Olivier Bigot - 06 33 43 06 09

Le Moulin de la Plomberie

Plombier chauffagiste
06 58 54 01 86 / 04 75 97 57 41
lemoulindeplomberie@gmail.com

AGS

Tous travaux d'aménagement intérieur
Guillaume Arnal
06 23 53 78 19

Electricité

Stéphane Raillon
7 rés. Chabois
06 13 58 78 64

Piscines et Aménagements extérieurs

O. Bataillon
06 81 13 55 55

Gérard Blasco Carrelages

155, ch. des Ecureuils
04 75 90 48 89

Jardi Paysages

270 ch Carreron
jardi-services26@free.fr
04 75 90 18 76

Fonseca Travaux

TP & Paysage
Miguel Fonseca
06 72 48 59 48

VMS Maçonnerie Générale

06 84 04 80 42
veronmichel627@gmail.com

Artisanat d'art, vente d'objets

Galerie d'Art

Albert GULIK
Av. du midi
04 75 90 12 50

Sélection brocante

Brocante en ligne
www.selection-brocante.fr

Philippe Villard

Coutelier forgeron
Rue Rodet
04 75 90 14 10

Faïence et Couleurs

Atelier de décoration sur céramiques
22 rue des Tamaris
07 85 58 27 39

Planetech3D

modélisation et d'impression 3D
www.planetech3d.com
06 95 44 06 51

Autos, cycles

GDP Garage du Planas

680 route du Planas
04 26 34 37 07

Rémi Cycles

07 66 89 22 81
remicycles@gmail.com

Beauté, bien-être

Thierry Coiffure

Place Carrovolis
06 26 13 08 91

Eclat Etern'elle

Mercredi toute la journée/semaine paire
Vendredi après-midi/semaine impaire
06 64 59 00 51 - Parking proxi

Institut Marine Beauté

245 rue des Loches
06 82 72 33 83

Le Boudoir de Méli

120 route de la Grosse Pierre
07 87 16 00 73

Santé, action sociale

Maison de Retraite Korian

La Bastide Provençale
04 75 90 40 50

Gilles Berger

Ambulances ARDROME TAXI
04 75 01 20 20

Services divers

Taxi / Laurent MOUNIER

06 13 42 21 29

Uniplants

35 rte Manas
04 75 90 14 34

Claire Gilbert

Écrivain public / Communication
06 64 44 26 90

Bois de chauffage

Jean-Claude Bourgeaud
10, rue des Blaches
04 75 90 14 64

MAIRIE DE CHAROLS

Ouvert au public

04 75 90 15 77

Lundi, Mardi 9h00 à 12h00
Jeudi de 13h00 à 18h30

GENDARMERIE

04 75 46 22 06

INFOS ADMINISTRATIVES

3639

POMPIERS : **18** ou **112**

POLE SANTÉ LA VALDAINE

INFIRMIERS

PHARMACIE CLEON

Docteur ALTMANN

SAMU : **15**

04 75 00 18 91

04 75 90 18 28

04 75 90 12 02

04 75 90 10 43